

Document d'informations clés

All Weather Fund (le «Compartiment»),
un compartiment de PCFS (le «Fonds»)
Classe : D USD - ISIN : LU2617189878

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Dénomination : PCFS - All Weather Fund - D USD
Initiateur du Produit : PURE CAPITAL S.A. (la «Société de gestion»)
ISIN : LU2617189878
Site web : www.purecapital.eu

Pour plus d'informations, appelez le + 352 26 39 86.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de PURE CAPITAL S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est agréé au Luxembourg.

PURE CAPITAL S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce document d'informations clés est exact au 5 mars 2024.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE DE PRODUIT

Le produit est un compartiment du Fonds, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois.

DURÉE

Le Fonds est créé pour une durée indéterminée. Toutefois, le Conseil d'administration du Fonds peut décider de fermer le Fonds dans certaines circonstances.

OBJECTIFS

Le Compartiment a pour objectif de générer une croissance du capital à long terme en s'exposant à diverses catégories d'actifs, notamment les actions, les titres à revenu fixe, les obligations d'entreprise, l'immobilier, les matières premières, les devises et les stratégies alternatives, par le biais d'investissements dans un portefeuille diversifié d'Organismes de placement collectif éligibles, indépendamment de la performance des marchés. Le Compartiment présentera un degré élevé de diversification et pourra être exposé à tous les types d'actions et de classes d'actifs à revenu fixe sans aucune restriction en termes de capitalisation boursière, de zones géographiques et de secteurs. Les Organismes de Placement Collectif Eligibles sélectionnés à des fins d'investissement seront choisis dans un éventail de pays et fourniront une exposition aux classes d'actifs susmentionnées à l'échelle mondiale. Il n'est pas prévu que le Compartiment soit à tout moment entièrement investi dans l'une des classes d'actifs mentionnées ci-dessus et le montant investi dans une classe d'actifs peut varier ponctuellement.

Le portefeuille du Compartiment ne sera pas géré ou construit en fonction d'un indice de référence ; il fera l'objet d'une gestion active. La devise du Compartiment sera le dollar américain (USD).

L'allocation entre les classes d'actifs, les pays et les secteurs d'activité reflètera les analyses continues du Gestionnaire d'investissement. Le Processus d'investissement comprend une allocation d'actifs stratégique à long terme, basée sur le cadre All Weather des Gestionnaires d'investissement, ainsi qu'une allocation d'actifs tactique qui modifie les allocations en fonction de l'analyse fondamentale du Gestionnaire d'investissement. L'allocation stratégique d'actifs All Weather vise à diversifier les expositions dans des classes d'actifs dont on s'attend généralement à ce qu'elles surperforment, en termes relatifs, dans un spectre d'environnements macroéconomiques favorables et défavorables. L'allocation tactique des actifs suit un processus discipliné, fondé sur des règles qui consiste à orienter les expositions vers les classes d'actifs qui, selon le Gestionnaire d'investissement, présentent des caractéristiques factorielles favorables et à les écarter de celles dont les caractéristiques factorielles sont moins favorables. Ces caractéristiques peuvent être notamment la valorisation, le momentum et la volatilité. Partant, l'allocation du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPCVM ou autres OPC, mais aussi la pondération des zones géographiques, des secteurs, des notations et des maturités, peuvent varier sensiblement au fil du temps à la discrétion du Gestionnaire d'investissement.

À cet effet :

- Dans des conditions de marché normales, le Compartiment sera exposé indirectement, à hauteur de 30 % minimum et 80 % maximum de l'actif net du Compartiment aux actions et autres titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote, négociés sur les marchés internationaux. Cette stratégie sera mise en œuvre exclusivement par le biais de titres ETC (exchange traded commodity) éligibles, d'OPCVM et d'autres OPC.
- Le Compartiment peut être exposé indirectement, sans aucune restriction, dans la pleine mesure et les limites autorisées par la Loi de 2010, à des titres de créance, c'est-à-dire des obligations à taux fixe, des titres de créance négociables, des bons du Trésor, des obligations à taux variable, des obligations convertibles et des obligations indexées sur l'inflation. Cette stratégie sera mise en œuvre exclusivement par le biais de titres ETC (exchange traded commodity) éligibles, d'OPCVM et d'autres OPC. Le Compartiment peut être exposé à des titres à haut rendement à hauteur de 30 % maximum.
- Le Compartiment peut être exposé à hauteur de 30 % maximum aux marchés émergents.
- Le Compartiment peut être exposé à hauteur de 25 % maximum à l'immobilier, aux matières premières et aux stratégies alternatives par le biais de titres ETC (exchange traded commodity) éligibles, d'OPCVM et d'autres OPC.
- Le Compartiment peut détenir des liquidités, à titre accessoire, jusqu'à 20 % de son actif net. Cette limite peut être rompue temporairement pour une période de temps strictement nécessaire lorsque les circonstances le nécessitent en raison de conditions de marché défavorables exceptionnelles, et lorsque cette rupture se justifie au regard des intérêts des investisseurs.
- Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, remboursables sur demande ou assortis d'une option de tirage, et dont l'échéance n'excède pas 12 (douze) mois.
- Le Compartiment peut investir dans des actions ou parts d'OPCVM ou d'autres OPC tels que les OPCVM du marché monétaire ou d'autres OPC à des fins de gestion de trésorerie. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des actions ou parts d'OPCVM ou autres OPC.
- Les OPCVM, les titres ETC (exchange traded commodity) éligibles ou les autres OPC dans lesquels le Fonds investit peuvent faire l'objet d'un effet de levier conformément aux dispositions des réglementations relatives aux OPCVM.

La période de détention recommandée de ce produit est déterminée de manière à ce que le produit dispose de suffisamment de temps pour atteindre ses objectifs, tout en évitant les fluctuations du marché à court terme.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- USD 10 000 sont investis.

Investissement de USD 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	USD 212	USD 1 262
Incidence des coûts annuels (*)	2.1%	2.1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.5% avant déduction des coûts et de 3.4 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée sont actuellement de 0,00 %, mais ils peuvent monter jusqu'à 3,00 %.	USD 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	USD 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.90% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	USD 190
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction des achats et des ventes.	USD 22
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance.	USD 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (PDR) : 5 ans.

La PDR a été déterminée afin d'obtenir un rendement régulier, moins dépendant des fluctuations du marché.

Les actionnaires peuvent placer des ordres de rachat chaque Jour ouvrable bancaire pour tout ou partie de leurs investissements. En cas de réception de la documentation requise avant 10h00, heure de Luxembourg, le Jour ouvrable bancaire au Luxembourg précédant le jour de valorisation applicable, les actions seront rachetées sur la base de la Valeur nette d'inventaire par action applicable le jour de valorisation suivant. Si la demande est reçue ultérieurement, elle sera reportée au jour d'évaluation suivant.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être envoyées par écrit, soit par courrier électronique (à l'adresse info@purecapital.eu), soit par courrier à l'adresse suivante de l'initiateur du produit :

PURE CAPITAL S.A.
2, rue d'Arlon
L-8399, Windhof
www.purecapital.eu

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur le Fonds (telles que le prospectus, les autres classes d'actions, les derniers rapports annuel et semestriel et les derniers valeurs liquidatives) peuvent être obtenus gratuitement en anglais sur le site www.purecapital.eu ou sur simple demande écrite auprès du siège social de l'initiateur du produit.

Les performances passées au cours de la dernière année et les derniers scénarios de performances sont disponibles sur le site internet https://download.alphaomega.lu/perfscenario_LU2617189878_BE_fr.pdf.